YERRES

Publication le 14/04/2025

Secrétariat général
N° tél. : 01.69.79.76.68.
N/Réf. : OC/ED/BP

DECISION N°2025/126

OBJET : Demande de subvention au titre du dispositif régional "Equipements sportifs de proximité" pour la rénovation du city stade du quartier de La Sablière

Le Maire de la Commune de Yerres,

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L.2122-22,

VU la délibération n° 2020/05/006 du Conseil municipal de la Commune de Yerres en date du 23 mai 2020 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courantes visées à l'article L.2122-22 du CGCT,

CONSIDERANT que la Commune s'est engagée, depuis plusieurs années, à favoriser et poursuivre l'accès à la pratique d'activités sportives pour tous les Yerrois, en faveur de l'inclusion par le sport,

CONSIDERANT que la rénovation du city stade du quartier de La Sablière participe à l'action de la Ville, en favorisant des activités sportives collectives, moyen de mobiliser les jeunes publics dans une dynamique d'insertion et de citoyenneté,

CONSIDERANT que le coût prévisionnel total de ce projet est estimé à 74 330,25 euros HT, pour la réfection de la plate-forme supportant le terrain multisports et pour la fourniture et l'installation des équipements dudit terrain,

D E C I D E

DE SOLLICITER une subvention au taux maximum auprès de la Région Ile-de-France, au titre de la mise-en œuvre d'un équipement sportif structurant en accès libre,

D'AUTORISER le Maire, au nom de la Commune, à déposer le dossier de demande de subvention correspondant et signer tout document y afférent,

DIT que la recette sera inscrite au budget de la Commune.

Fait à Yerres,

Le Maire,
Conseiller Départemental,
Signé électroniquement par
Olivier CLODONG

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE) 21

Le 14 avril 2025
Olivier CLODONG

Reçu en préfecture
le 14/04/2025
Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20250414-lmc110327H1-AR